

OBJECTIFS VISES

Encadrer en autonomie des séances collectives de Badminton de l'initiation au premier niveau de compétition.

PUBLICS ET PRE-REQUIS

- Être âgé(e) de 18 ans au moins au premier jour du positionnement ;
- Être titulaire soit de l'Attestation de Formation aux Premiers secours, soit de l'Attestation de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC 1) ;
- Justifier d'une pratique de niveau P ;
- Attester d'une expérience minimum de 50h réalisées au cours des 2 dernières années, de face à face pédagogique dans le champ de l'animation ou de l'encadrement sportif.

- Effectifs de la formation : 8 à 25 stagiaires

Formation accessible aux personnes en situation de handicap :



LIEUX, DATES & DUREE

125 heures de formation en centre + 100 heures en structure d'alternance.

- Le lundi 24 octobre (13h30) au vendredi 28 octobre (12h00) Staffelfenden (68)
- Le lundi 19 décembre (13h30) au vendredi 23 décembre (12h00) Hoerdts (67)
- Le lundi 20 février (13h30) au vendredi 24 février (12h00) (54)
- Le lundi 17 avril (13h30) au vendredi 21 avril (12h00) Reims (51)

MODALITES D'INSCRIPTION

- Dossier d'inscription : <http://www.ffbad.org/espaces-dedies/encadrement/entraîneurs/formations-professionnelles/cqp-animateur-de-badminton/>
- Date limite d'inscription : **09 septembre 2022**
- Contact : formation@ffbad.org

TARIF ET PRESTATIONS

- Frais pédagogiques : 1750€
- Frais d'inscription : 30€ (*inscription validée à réception de ce règlement*)
- Frais annexes, à la charge du stagiaire.
- Un devis peut être remis sur demande.

Pour les salariés, ces frais peuvent être pris en charge par votre OPCO, sous réserve que votre employeur en fasse la demande au moins 1 mois avant le début de la formation.

Le CQP est également éligible au CPF.

Pour les personnes en recherche d'emploi, contactez Pôle Emploi.

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Séances de formation en salle de cours et en gymnase.
- Mise en situation avec public.
- Préparation de travaux inter séminaires.
- Apports théoriques.
- Etude de cas.
- Mise en application dans le cadre de l'alternance.
- Remise de documentation.

Formation placée sous la responsabilité pédagogique de Séverine SCHOTTER, BEES 2^{ème} degré Badminton.

PROGRAMME

- Accueillir, connaître, orienter les pratiquants :
 - ✓ Connaître et transmettre les règlements fédéraux.
- Encadrer les publics :
 - ✓ Proposer des séances de Badminton adaptées au public.
 - ✓ Suivre ou modifier son plan de séance en fonction des objectifs des pratiquants.
 - ✓ Repérer et restaurer les situations d'incident ou d'accident.
 - ✓ Utiliser les dispositifs fédéraux.
- Intégrer son activité dans le fonctionnement de la structure :
 - ✓ Connaître le fonctionnement d'une association
 - ✓ Connaître la structuration du Badminton français
 - ✓ Utiliser les Outils et méthodes pour l'évaluation de son activité

SUIVI ET EVALUATION

- Chaque stagiaire est accompagné d'un tuteur sur une durée d'au moins 10h pendant la période de formation.
- Les stagiaires doivent se présenter à des épreuves de certification pour valider leur CQP « Animateur de Badminton. Les modalités de certification, tout comme les résultats proposés par les évaluateurs, sont validées par un jury de la branche sport, entre avril et juin 2023. Les épreuves sont celles-ci :
 - ✓ UC 1&2&5 : certification pédagogique : épreuve composée d'une évaluation en situation d'encadrement d'un groupe dans la structure d'alternance suivie d'un entretien sur le déroulement de la séance.
 - ✓ UC 3&4 : certification dossier : épreuve sous forme d'entretien portant sur un dossier, préalablement remis, sur la dynamisation et l'intégration au sein de la structure.
- Une attestation de fin de formation sera remise aux stagiaires.